



LE JOURNAL NUMÉRIQUE DE LA LIGUE AU SERVICE DES CLUBS

LA LIGUE *et vous!*

N°8

SOMMAIRE

Page 2 :

Statut de l'arbitrage

Page 3 :

Communiqué

Page 4 :

Assemblée Générale

Page 5 :

Coupe de France

Page 6 :

Dématérialisation

Page 7 :

Footclubs

Page 8 :

Demande de licences

Pages 9 & 10 :

Les Procès Verbaux

Page 11 :

Nous Joindre

75 77 78 91
92 93 94 95



Statut de l'arbitrage

Mesure dérogatoire pour 2023-2024

Le Comité Exécutif, lors de sa réunion du 22 septembre 2023, a décidé, sur proposition de la Ligue du Football Amateur, pour la saison 2023-2024, de déroger à l'article 49 du Statut de l'Arbitrage, en **repoussant la date limite de renouvellement et de changement de statut des arbitres, du 31 août au 30 septembre 2023, et de reculer ainsi la date limite d'information des clubs en infraction, du 30 septembre au 31 octobre 2023.**

Cette décision étant justifiée par la grande difficulté pour les arbitres à prendre leurs rendez-vous médicaux dans les délais, ainsi que par les problèmes informatiques rencontrés en ce début de saison au sein des Ligues Régionales.

Les autres dispositions du Statut de l'Arbitrage restant inchangées, les clubs qui **seront en infraction au 30 septembre 2023 auront donc jusqu'au 28 février 2024**, date d'arrêt de la 1^{ère} situation des clubs vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage, pour **régulariser leur situation.**

Ainsi, afin de se mettre en conformité, ils pourront présenter des candidats à l'arbitrage aux différentes sessions de formation organisées sur l'ensemble du territoire francilien (cf. **calendrier sur le site Internet de la Ligue, rubriques « Formations – Formations arbitres – Inscription »**).

Etant rappelé que **l'article 48.4 du Statut de l'Arbitrage** dispose que : « *Le candidat ayant réussi la théorie avant le 28 février est considéré comme couvrant son club à l'examen de cette première situation.* »..



Communiqué



Nous vous informons qu'une anomalie est en cours sur l'outil de cotisation (paiement des licences en ligne) et ce, par suite d'un blocage provenant du partenaire de la F.F.F., Lemonway.

Aussi, vous êtes susceptibles de rencontrer les difficultés suivantes :

- **Depuis le lundi 25.09.2023** midi, les licenciés ne peuvent pas régler leur cotisation en ligne.
- Certains paiements effectués par des licenciés avant le 25.09.2023 ont bien été reçus sur le compte de la FFF mais n'ont pas été perçus par les clubs. Toutes ces transactions seront **rattrapées dès que possible**.

La fonctionnalité de virement est momentanément indisponible en attendant la résolution du problème.

La F.F.F. travaille à rétablir la situation au plus vite. Nous vous informerons dès que l'ensemble sera résolu.



Assemblée Générale



En application des dispositions des Statuts de la F.F.F. et de la Ligue, il sera procédé lors de l'**Assemblée Générale** de la Ligue du **04 Novembre** prochain à l'élection de six « délégués par tranche de 50 000 licences » et du Président du District de la Seine-Saint-Denis, lesquels seront membres de la délégation de la Ligue appelée à siéger aux Assemblées de la Fédération Française de Football et de la Ligue du Football Amateur pour la saison 2023/2024.

Dans la perspective de ces élections, nous vous proposons de prendre connaissance de l'appel à candidatures en [cliquant ICI](#).

Les déclarations de candidature « [Délégués de clubs](#) » & « [Président de District](#) » doivent être adressées à la Ligue (5 Place de Valois 75041 PARIS Cedex 01), par courrier recommandé avec accusé de réception, 30 jours au moins avant la date de l'Assemblée Générale, soit au plus tard **le 05 Octobre 2023** (cachet de la Poste faisant foi) – Indiquer la mention suivante sur l'enveloppe : « **Election des délégués de clubs** ».

75 77 78 91
92 93 94 95



Coupe de France

Tirage au sort du 5ème tour !

Mardi 3 octobre 2023

Le tirage au sort sera effectué au **siège de la Ligue de Paris Ile-de-France** à partir de **18 heures**.

Les clubs qualifiés sont invités à venir y assister.
Ils pourront également, à l'**issue du tirage**, retirer leur jeu de maillots.



COUPE DE FRANCE

*LA COUPE
DE TOUS LES
POSSIBLES*



ÉDITION
23
24

Kit de communication qui pourra vous permettre de mettre en avant l'événement :

- [Affiche de la Coupe de France](#)
- [Bannière Twitter de la Coupe de France](#)
- [Bannière Facebook de la Coupe de France](#)



Retrouvez l'article sur les infos du 4ème tour en [cliquant ici](#) !



75 77 78 91
92 93 94 95

Dématérialisation



Privilégiez la dématérialisation !

Nous allons bientôt rentrés dans la période de très fortes demandes de licences au niveau national. Ces gros volumes de demande génèrent chaque année de lourds ralentissements informatiques dans le processus de traitement des licences.

Par voie de conséquences, le traitement et la validation des demandes de licences des clubs peuvent être impactés et des lenteurs dans la validation des demandes observées.

Aussi, afin de limiter les désagréments inhérents aux retards constatés dans la validation des demandes de licences formulées de manière « classique », nous vous invitons **dès maintenant et jusqu'à la fin du mois d'octobre** à privilégier les demandes de licences dématérialisées.

Retrouvez la présentation de la dématérialisation des licences en cliquant [ICI](#).



Footclubs



Évolution du module Compétitions

A compter de la saison 2023/2024, la consultation dans Footclubs des matchs, calendriers et classements évolue.

En effet, la F.F.F. a développé un **nouveau module de gestion des compétitions** qui a fait l'objet d'une expérimentation sur plusieurs Ligues et Districts pilotes qui aura duré 3 saisons.

Ainsi, la **saison 2023/2024** marque la généralisation de ce nouveau module à l'ensemble des Ligues et Districts en France, ce qui a pour conséquence une évolution visuelle de l'environnement « compétitions » dans Footclubs.

Pour appréhender au mieux cette nouveauté, nous vous invitons à **consulter la base documentaire** qui est à disposition des clubs :

- ⇒ En cliquant sur le "?" disponible en haut à droite de l'application "Compétitions" dans Footclubs
- ⇒ Via cette URL : <https://hosted-product.app.smart-tribune.com/faq/private/fff/?tag=nouveau-module-competition-1179>

Pour plus de détails, n'hésitez pas à [cliquer ICI](#).

75 77 78 91
92 93 94 95



Demande de Licences

SAISON 2023 - 2024
TÉLÉCHARGEZ
VOTRE DEMANDE
DE LICENCE

75 77 78 91
92 93 94 95

Demandes de licences : les formulaires

Retrouvez dans la rubrique « [Formulaires Club](#) » de notre site tous les formulaires en lien avec les demandes de licences. Ces différents formulaires sont également consultables sur **Footclubs** (Organisation - Centres de gestion, puis cliquez sur le nombre en face de la Ligue dans la colonne « Documents »)

NB : pour plus de facilité, les bordereaux de demandes de licences sont remplissables en ligne.

Il est par ailleurs rappelé que les conditions d'assurance étant spécifiques à chaque Ligue Régionale, **seul le bordereau de demande de licence mis à votre disposition par la Ligue pourra être validé comme étant conforme !**



Retrouvez plus d'informations sur les demandes de licences pour la saison 2023/2024 en [cliquant ici](#) !





Procès Verbaux

Commission Régionale Futsal

N°6



Commission Régionale du Football Entreprise & Critérium

Commission Régionale des Compétitions Jeunes et Séniors



Commission Régionale Outre-Mer

Commission Régionale Futsal

N°7



75 77 78 91
92 93 94 95



Procès Verbaux



Commission Régionale du Football Féminin

N°6

Commission Régionale Football Loisirs



Commission Régionale Prévention Médiation Éducation

Commission des Statuts et Règlements &
Contrôle des Mutations



Commission Régionale du Football Féminin

N°7



Nous Joindre

Horaires d'ouvertures du standard téléphonique

01 42 44 12 12

LUN. - VEN.

09H30 - 12H30

13H30 - 17H30

SAM. - DIM.

Permanence Téléphonique



Contacts

D'ANDRADE Mélanie

01 85 90 03 77

Département Technique

HISPAL Estelle

01 85 90 03 79

Chargée de Formation BMF

LERMA Lénaïck

01 85 90 03 71

Département Technique

NOGUEIRA Stacy

01 85 90 04 73

Chargée de Formation BEF

RUMPLI Alexandre

01 85 90 04 90

Responsable IR2F

SALISSOU Raïssa

01 42 44 12 25

Formation Initiale Arbitrage

Retrouvez toute l'actualité du
Football Francilien sur les réseaux

paris-idf.fff.fr

